

**LA DEFAITE DE 1940 : UNE ETAPE DANS LA
REDEFINITION DES RELATIONS CULTURELLES
ENTRE LA FRANCE ET LES INTELLECTUELS
LATINO-AMERICAINS**

Juliette Dumont

► **To cite this version:**

Juliette Dumont. LA DEFAITE DE 1940 : UNE ETAPE DANS LA REDEFINITION DES RELATIONS CULTURELLES ENTRE LA FRANCE ET LES INTELLECTUELS LATINO-AMERICAINS. Maurice Vaïsse. De Gaulle et l'Amérique latine, Presses Universitaires de Rennes, pp.17-35, 2014, 978-2-7535-3310-3. <<http://www.pur-editions.fr/detail.php?idOuv=3505>>. <hal-01310442>

HAL Id: hal-01310442

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01310442>

Submitted on 28 Sep 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Référence : Juliette DUMONT, « La défaite de 1940 : une étape dans la redéfinition des relations culturelles entre la France et les intellectuels latino-américains », in Maurice VAÏSSE (coord.), *De Gaulle et l'Amérique latine*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes/Institut des Amériques, 2014, p. 17-35.

LA DEFAITE DE 1940 : UNE ETAPE DANS LA REDEFINITION DES RELATIONS CULTURELLES ENTRE LA FRANCE ET LES INTELLECTUELS LATINO-AMERICAINS

« Nous sommes [...] de ceux qui pensent que l'axe de la civilisation tend à se déplacer vers le Nouveau Monde¹. »

Parmi les facteurs de l'émergence d'une conscience proprement latino-américaine, notamment en termes culturels, figure la profonde désillusion vis-à-vis de l'Europe chez les élites latino-américaines suite à la Grande Guerre. La dichotomie civilisation/barbarie, qui avait jusqu'alors prévalu et selon laquelle l'Europe représentait le premier des deux termes, semble donc avoir vécu. La large circulation dans le sous-continent du *Déclin de l'Occident* d'Oswald Spengler, paru en 1918 et 1922, est l'une des manifestations de la distance que prennent peu à peu les élites intellectuelles latino-américaines avec le Vieux continent, qui perd ainsi son statut de centre du monde, de « cœur palpitant de la civilisation² ». Il ne faudrait pas en conclure à une rupture totale ; il s'agit plutôt d'une redéfinition des relations. C'est le cas notamment pour la France. À partir de 1919, l'image de l'Europe se transforme donc progressivement mais profondément en Amérique latine et l'entre-deux-guerres constitue ainsi une étape majeure de son « long voyage vers elle-même³ ».

Ce périple se réalise notamment grâce aux réseaux et aux actions de l'Institut International de Coopération Intellectuelle, ancêtre méconnu de l'UNESCO et dont la France est l'un des principaux acteurs.

¹ VIANNA M. de Souza Sá, *L'Amérique en face de la conflagration européenne*, leçon inaugurale du cours de droit international public prononcée à la Faculté des sciences juridiques et sociales de Rio de Janeiro, le 4 avril 1916, M. A. Vasconcellos, 1916, p. 3-4. Cité par COMPAGNON O., *Guerre mondiale et construction nationale. Argentins et Brésiliens face au suicide de l'Europe (1914-1930)*, Volume inédit présenté en vue de l'obtention de l'habilitation à diriger des recherches, sous la direction d'Annick Lempérière, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, décembre 2011, p. 244.

² *Ibid.*, p. 223.

³ D'après le titre de l'ouvrage de ZEA L., *América latina : largo viaje hacia sí mismo*, México Universidad nacional autonoma, 1978.

Bien que le Pacte de la SdN n'ait pas prévu la création d'un organisme technique chargé de la coopération intellectuelle, la Commission Internationale de Coopération Intellectuelle (CICI) est mise en place par la SdN en 1921. Ses débuts modestes sont marqués par l'influence de la France. Celle-ci propose en 1924 de créer, pour permettre à la CICI de poursuivre ses travaux, un Institut International de Coopération Intellectuelle (IICI). Il est inauguré à Paris en 1926 et le gouvernement français met à sa disposition un local – au sein du Palais Royal – et subvient à la quasi-totalité de ses dépenses. Le but poursuivi est d'imprimer un autre visage à la diplomatie française, loin de celui, militariste et impérialiste, donné par l'occupation de la Ruhr en 1923. Il s'agit en outre d'attirer à Paris une bonne partie des activités de la CICI : la capitale française, et avec elle le reste du pays, en retireraient un prestige moral incontestable. L'Accord qui établit la création de l'Institut lui laisse une grande autonomie : mis à la disposition de la SdN, il fonctionne simplement sous ses auspices⁴. Ce qui explique sans doute que des États non membres de la SdN, comme le Brésil après 1926, collaborent à l'œuvre de l'Institut.

La quasi-totalité des pays d'Amérique latine participe aux travaux de cet Institut, notamment par le biais de commissions nationales de coopération intellectuelle qui servent d'intermédiaires entre les organes de la vie intellectuelle de chaque État et l'IICI. Au Brésil, en Argentine et au Chili, ces commissions sont particulièrement dynamiques et deviennent des vitrines pour l'image internationale de ces pays⁵. Dans le cadre multilatéral de l'Institut, la France n'est plus la seule à user de la culture comme arme diplomatique ; elle demeure néanmoins une référence, quand bien même le contexte intellectuel latino-américain de l'entre-deux-guerres marque la construction d'identités nationales « authentiques ».

Suite à la défaite de la France en juin 1940 et à l'occupation allemande, l'IICI est mis en sommeil en 1941. L'interrogation qui guide ici notre réflexion consiste à savoir si les liens établis à travers l'IICI entre la France et les intellectuels latino-américains perdurent malgré cette conjoncture peu favorable. L'une de nos hypothèses est que le cadre multilatéral de l'IICI, en renouvelant les relations culturelles entre la France et l'Amérique latine, a permis à ces dernières de survivre à la défaite française.

⁴ Pour une étude complète sur la CICI et l'IICI, voir RENOLLET J. J., *L'UNESCO oubliée. La Société des Nations et la Coopération intellectuelle (1919-1946)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999.

⁵ C'est le propos de notre ouvrage intitulé *Le Brésil et l'Institut International de Coopération Intellectuelle (1926-1946) : le pari de la diplomatie culturelle*, paru aux Éditions de l'IHEAL en 2009 et celui de notre thèse de doctorat.

L'ICI ou la continuation des relations France-Amérique latine par d'autres moyens

La France pour l'Amérique latine et l'Amérique latine pour la France dans l'entre-deux-guerres

Un certain nombre d'intellectuels latino-américains, mais également d'historiens, à l'instar de Denis Rolland dans son ouvrage *La crise du modèle français. Marianne et l'Amérique latine : culture, politique et identité*⁶, soulignent le déclin de l'influence française dans cette partie du continent. Rendre plus tangible la présence culturelle française, faire face aux offensives culturelles et économiques d'autres pays (Angleterre, Allemagne, Italie, et surtout États-Unis) devenaient donc des urgences si la France ne voulait pas perdre totalement pied en Amérique latine.

À l'issue de la Grande Guerre, le rayonnement de la France est encore une réalité mais est de plus en plus menacé par la compétition internationale et par l'évolution propre des sociétés latino-américaines. L'influence française, malgré son ancienneté, est en effet vulnérable, et connaît un certain déclin durant l'entre-deux-guerres.

Pour répondre à ce défi de taille, la France se lance dans une véritable politique culturelle, qui se cristallise en 1920 avec la création, à l'intérieur du ministère des Affaires étrangères, du Service des Œuvres Françaises à l'Étranger (SOFÉ). Pendant la période étudiée, la France applique à l'Amérique latine une « politique de puissance, dans le sens donné par Raymond Aron, c'est-à-dire 'la capacité d'une unité politique d'imposer sa volonté aux autres unités'⁷ ». Cette politique relève surtout de la persuasion et ses acteurs sont les diplomates et les intellectuels. Hugo Suppo montre comment, dans un contexte où la France perd peu à peu son statut de grande puissance, la III^e République met en place les structures qui doivent permettre aux activités culturelles et à la propagande politique française de se développer, à l'étranger, et en particulier en Amérique latine⁸. Il s'attache en particulier à la manière dont les intellectuels sont appelés à la rescousse pour permettre à la France de préserver le rayonnement culturel qui est le

⁶ ROLLAND D., *La crise du modèle français. Marianne et l'Amérique latine : culture, politique et identité*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2000.

⁷ SUPPO H. R., *La politique culturelle française au Brésil entre les années 1920 et 1950*, Paris, IHEAL, 2002, p. 19-20

⁸ Sur cette politique, voir aussi CHONCHOL J. et MARTINIÈRE G., *L'Amérique latine et le latino-américanisme en France*, Paris, L'Harmattan, 1985, p. 57-90.

sien. Cette entreprise est rendue difficile compte tenu de la faible colonie française présente dans la région et d'une présence économique décroissante.

Néanmoins, concernant l'ensemble de l'Amérique latine, il apparaît que la France n'a pas su se saisir de l'opportunité offerte par les nouveaux moyens de communication, en particulier la radio, contrairement à l'Allemagne ou aux États-Unis⁹. Selon Denis Rolland, se reposant sur le « vieux terreau volontiers francophile » que constituait l'Amérique latine, la France de la Troisième République semble ne pas avoir pris la mesure des enjeux soulevés par la concurrence d'autres modèles. La France demeure cependant active en termes de diplomatie culturelle à destination de l'Amérique latine. Les missions universitaires françaises au Brésil menées à partir de 1934 en sont l'exemple le plus éloquent¹⁰.

Toutefois, il ne nous semble pas que la politique culturelle française à l'attention de l'Amérique latine, et du Brésil en particulier, se limite aux entreprises du SOFE : le rôle joué par le Quai d'Orsay dans la création de l'IICI¹¹ montre bien que cette politique a pris des visages multiples et qu'au-delà des perspectives bilatérales classiques, la France a tenté d'insérer son action dans le cadre multilatéral qui était désormais celui des relations internationales d'après-guerre.

Le prisme de l'Institut International de Coopération Intellectuelle

La période de l'entre-deux-guerres marque, pour les relations internationales, de profondes transformations, décisives du point de vue de la diplomatie culturelle. D'une part parce que les gouvernements se sont rendu compte des possibilités offertes par les organes chargés de la propagande et décident souvent de les conserver une fois le conflit terminé, même s'il est nécessaire de les adapter au temps de paix. D'autre part, l'application des principes wilsoniens introduit une nouvelle donne par la proclamation, au moins formelle, d'une « diplomatie ouverte », caractérisée par la création d'organes supra-nationaux et par le rôle donné à l'opinion publique internationale.

⁹ Voir ROLLAND D., « Entre mépris et désintérêt » : les œillères de la propagande d'État française en direction de l'Amérique latine (1914-1940) », in D. ROLLAND, Y. DELOYE, D. GEORGAKAKIS (coord.), *Les Républiques en propagande : pluralisme politique et propagande, entre déni et institutionnalisation, XIX^e-XXI^e siècles*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 269-278.

¹⁰ Sur ces missions, voir, entre autres, LEFÈVRE J.P., « Les missions universitaires françaises dans les années 1930 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°38, avril-juin 1993, p. 24-33.

¹¹ Voir RENOLLET J.J., *op. cit.*

La guerre avait montré que la propagande ouvertement politique provoquait des réactions de défiance, alors que les efforts menés dans le domaine culturel permettaient de créer des courants de sympathie durables ainsi qu'un sentiment de solidarité basé sur la parenté intellectuelle. La « propagande intellectuelle¹² » était ainsi entendue par la France comme l'exportation d'une culture d'élite, destinée à un public cultivé dont le but est d'améliorer l'image du pays et de capter la sympathie des classes dirigeantes. Quelle est la place de l'IICI dans ce contexte ?

Dans son ouvrage intitulé *La Coopération Intellectuelle sous la Société des Nations*¹³, Pham Thi-Tu reproduit des interviews d'anciens responsables de l'OCI, notamment Henri Bonnet et Gonzague de Reynold. L'auteur leur pose la question des motivations des États, et en particulier de la France, dans la création et le financement de cette organisation. Les deux hommes écartent toute considération autre qu'intellectuelle¹⁴. Après avoir rapporté ces propos, Pham Thi-Tu les commente :

« À notre époque où toute action internationale comporte presque inévitablement une signification politique, il nous est difficile de concevoir qu'une organisation d'une certaine ampleur, comme l'Organisation de Coopération Intellectuelle, ait pu ne pas être orientée par ses membres à des fins politiques précises¹⁵. »

Cette analyse peut être appliquée aux motivations de pays qui, à l'instar de l'Argentine, du Brésil et du Chili, participèrent activement à ses travaux. Encore faut-il apporter ici une nuance : c'est surtout vrai pour l'Argentine et le Brésil, dont les commissions nationales étaient liées à leur gouvernement. Nous cherchons ici à montrer comment le prestige culturel de la France, et sa volonté de le conserver dans le sous-continent, est instrumentalisé par ces deux pays dans le cadre de l'OCI.

L'IICI et l'Amérique latine : des intérêts bien compris. Les cas de l'Argentine et du Brésil

¹² Il convient ici de revenir sur le terme « propagande ». De fait, depuis le Troisième Reich le mot « propagande » est associé à une arme qui doit servir à influencer les peuples étrangers jusqu'au nivellement et à la sujétion ; comme l'écrit Carl Doka, dans un contexte totalitaire, la propagande « fait du cerveau sa chose qu'elle manœuvre à son gré » (DOKA C., *Les relations culturelles sur le plan international*, Neuchâtel-Suisse, Éd. de La Baconnière, 1959, p.21). Dans la mesure où il n'y a pas abus de moyens légitimes pour des buts contestables, la propagande se transforme en une action d'influence.

¹³ THI-TU P., *La coopération intellectuelle sous la SDN*, Genève, Droz, 1962.

¹⁴ *Ibid.*, p. 4.

¹⁵ *Ibid.*

Ainsi, la commission argentine de coopération intellectuelle, créée en 1936, organise des publications et des expositions de livres, utilisant la France comme une instance légitimante. En publiant à deux reprises des ouvrages en français, la commission fait de la langue de Molière une ambassadrice de la culture argentine. Par ailleurs, pour s'assurer du soutien de l'Institut dans l'organisation d'une exposition de livres argentins à Paris, et ainsi sans doute de la publicité que celui-ci pourrait donner à l'événement, Antonio Aita, secrétaire de la commission, insiste à plusieurs reprises sur le bénéfice que pourrait en retirer cet organisme... et les relations culturelles entre la France et l'Argentine¹⁶. Cet événement est l'occasion de rassembler, autour de livres argentins, un certain nombre de personnalités du monde français de la culture. Étaient notamment présents Jean Zay, ministre français de l'Instruction publique, Julien Cian, directeur de la Bibliothèque Nationale, Émile Sergent, Georges Duhamel, Paul Morand, André Maurois, Benjamin Crémieux, André Siegfried et Paul Valéry¹⁷.

Nous sommes dans un système d'intérêts bien compris, où la France n'est plus la seule à faire de la culture un outil d'influence. En cela le cadre multilatéral de l'IICI offre une configuration nouvelle à des relations culturelles jusque là asymétriques et largement dominées par l'initiative française. Cette dynamique est encore plus visible et exemplaire pour le Brésil, pays pour lequel nous disposons par ailleurs de sources plus nombreuses que pour l'Argentine.

L'Itamaraty¹⁸ essaie en effet, malgré les ambiguïtés de la politique extérieure de Getúlio Vargas, de se concilier les bonnes grâces de la France et joue pour cela sur l'ancienneté des liens entre les deux pays.

L'élection de Miguel Osório de Almeida, francophile très actif, à la présidence de la commission brésilienne de coopération intellectuelle en 1935 confirme le poids des relations entre la France et le Brésil dans la participation de ce dernier aux travaux de l'Institut. Cette élection constitue une manifestation de la loyauté brésilienne à l'égard de la France, en même temps qu'un habile calcul pour s'attirer ses bonnes grâces. En 1937, l'ambassadeur français souligne qu'Osório de Almeida est un « ami personnel » de Laugier, directeur du Cabinet du Ministère des Affaires Etrangères. Il plaide pour le maintien de relations privilégiées entre le

¹⁶ Archives de l'UNESCO (AUN), A III 37, Buenos Aires, 31/01/1938, Lettre d'Antonio Aita à Henri Bonnet ; Buenos Aires, 03/03/1938, Lettre d'Antonio Aita à Henri Bonnet.

¹⁷ Ministerio de Relaciones Exteriores (MRE) Argentine, División de Publicidad y Propaganda, año 1938, caja 4168, Article du journal *La Nación*, 22/11/1938, « Paul Valéry habló en el acto inaugural de la exposición del libro argentino abierta en París ».

¹⁸ Le palais de l'Itamaraty, situé à Rio de Janeiro, a abrité jusqu'en 1961 le ministère des Relations extérieures brésilien ; ce dernier continue jusqu'à aujourd'hui d'être désigné, par antonomase, par le nom de ce bâtiment.

Brésil et la France, tout en avertissant cette dernière qu'elle ne peut plus adopter une attitude trop paternaliste, car « le Brésil a développé ses institutions de culture et a fini par prendre conscience de ses caractères propres¹⁹ ». Il ajoute : « Quoique très jeune encore, il arrive à l'âge de sa majorité intellectuelle [...]»²⁰. C'est donc à une relation sur un pied d'égalité qu'appelle le scientifique brésilien ; le cadre de l'Institut, où le multilatéralisme est de mise, peut apparaître idéal dans cette perspective. Si Miguel Osório de Almeida est très actif pour ménager les intérêts de son pays au sein de la coopération intellectuelle, il faut ajouter qu'il a aussi été un ardent porte-parole de la francophilie. Il est l'auteur, comme nous l'avons vu, d'un hommage à Georges Dumas, mais également celui d'une lettre aux intellectuels, écrite en septembre 1939, qui est un vibrant plaidoyer en faveur de la France qu'il conclut en ces termes : « Le jour où toutes les nations seront arrivées au degré de civilisation profonde et véritable dont la France fait preuve maintenant (et je suis sûr que la même chose se passe en Angleterre), il n'y aura plus de guerre²¹. »

L'ancienneté des relations du Brésil avec la France, pays moteur de l'OCI, lui garantit une place de choix dans les réseaux de la coopération intellectuelle européenne. Renforcée par la création, en 1911, d'une chaire d'Études Brésiliennes, puis en 1922 par celle de l'Institut de Haute Culture Franco-brésilien à la Sorbonne, la coopération entre les deux pays permet en effet au Brésil de figurer dans le circuit des conférences prononcées par des scientifiques reconnus sur le plan international, à l'instar d'Einstein, de Marie Curie, de Lévy-Bruhl ou de Paul Rivet. Cette coopération intellectuelle auréolait les institutions nationales d'une reconnaissance internationale en même temps qu'elle permettait à leurs membres les plus actifs d'être plus facilement reçus par les instituts et universités étrangers.

La France comme le Brésil utilise cette « relation spéciale » pour défendre ses intérêts, en faisant jouer le principe de réciprocité. L'exemple le plus flagrant est donné lorsqu'Aloísio de Castro, membre brésilien de la CICI depuis sa création, doit laisser sa place²² en 1930²³. Le délégué brésilien auprès de l'IICI, Elyseu Montarroyos, écrit alors à Afrânio de Melo Franco, ministre des Relations extérieures, pour lui faire part des manœuvres qu'il met en place, en particulier auprès du gouvernement français, pour que ce soit un Brésilien qui le remplace. À

¹⁹ OSORIO DE ALMEIDA M., « La collaboration scientifique entre la France et le Brésil », dans *Cahiers de politique étrangère*, n°27, Paris, Institut des Etudes Américaines, 1938.

²⁰ *Ibid.*

²¹ Arquivo Histórico do Itamaraty (AHI), 542,6, 1045/18392, 16/09/1939.

²² La moitié des membres est renouvelée, la sélection de ceux qui doivent quitter leur place se faisant en fonction du classement alphabétique.

²³ Cf la lettre de Montarroyos à Afrânio de Melo Franco, AHI, 276/2/4, 06/12/1930.

cette fin, il fait parvenir au Quai d'Orsay un mémorandum confidentiel²⁴ pour que la France appuie la candidature de Miguel Osório de Almeida, dont le choix n'est pas anodin, compte tenu de ses liens avec ce pays.

L'autre argument présenté par Montarroyos renvoie aux difficultés de la SdN et à l'intérêt qu'a la France de voir participer des pays amis à l'OCI, sans cesse critiquée par les Anglo-Saxons²⁵. Au moment où le continent américain tend à se détacher de la sphère d'influence européenne, il serait en effet dommageable de mécontenter un pays qui, malgré son retrait de la SdN, a continué à participer – notamment financièrement comme le fait remarquer le délégué brésilien – aux travaux de l'Institut et de donner l'impression que l'Amérique latine ne compte pas²⁶.

Enfin, montrant ainsi sa lucidité sur les motivations françaises qui ont conduit à la création de l'IICI, il ajoute :

« Il va sans dire enfin que l'action du représentant de la culture brésilienne dans la CICI ne saurait qu'y contribuer, spontanément, pour le prestige international de la culture française²⁷. Aussi a-t-il semblé permis au Gouvernement Brésilien d'espérer que le Gouvernement Français voudra bien prendre l'initiative de présenter et d'appuyer auprès des autres membres du Conseil la candidature du Professeur Miguel Osório de Almeida²⁸. »

Le candidat brésilien n'obtient sa nomination qu'en 1939. Il a pourtant bénéficié de l'appui d'Henri Bonnet, devenu directeur de l'IICI en 1931, et d'Edouard Herriot²⁹. Le contexte européen a pris le pas sur toute autre considération. Le gouvernement brésilien est tout de même reconnaissant à la France, et en particulier à Henri Bonnet, d'avoir soutenu Miguel Osório de Almeida : en 1938, le directeur de l'Institut demande à Montarroyos de bien vouloir transmettre ses remerciements au ministre brésilien des Relations extérieures pour avoir contribué au renouvellement de son mandat³⁰.

Les relations entre la France et le Brésil, au sein de l'OCI, se construisent sur l'échange de services, sur l'utilisation des liens constitués par la présence française, dans une dynamique où les deux pays apparaissent sur un pied d'égalité, dans un contexte international où la France ne dispose plus de tous les attributs d'une grande puissance et doit lutter pour maintenir sa sphère d'influence. La défaite de 1940 vient mettre à l'épreuve ce processus et porter un coup majeur au

²⁴ AHI, 78/3/13, 12/01/1931, Mémorandum transmis à Afrânio de Melo Franco.

²⁵ *Ibid.*

²⁶ En 1930, Aloísio de Castro est le seul membre latino-américain de la CICI.

²⁷ Nous soulignons.

²⁸ *Ibid.*

²⁹ AHI, 78/3/13, 02/02/1932 et 29/09/1932.

³⁰ AHI, A I 86, 23/02/1938.

rayonnement de la France. La rhétorique de la « France éternelle » ne cesse pourtant pas d'être présente, en particulier chez des intellectuels qui sont des acteurs importants des réseaux tissés par le biais de l'IIIC.

Le temps de la guerre

L'entrée en guerre de la France suscite des réactions contrastées, révélant à la fois la persistance d'une certaine francophilie et les distances prises vis-à-vis de la « grande République immortelle et civilisatrice³¹ ». Le Brésilien Miguel Osório de Almeida, dans une lettre aux intellectuels du monde entier rédigée le 16 septembre 1939, déclare ainsi :

« J'ai l'honneur d'être à Paris depuis le 18 août. Je croyais bien connaître la France. Je l'aimais pour tout ce qu'elle représente de culture, de profondeur intellectuelle, de finesse, de civilisation, de courtoisie et de beauté. Mais je vous avoue ma profonde émotion en voyant ce que j'ai vu, en ces moments décisifs de la mobilisation générale et de la déclaration de la guerre. L'homme de la rue acceptait tout cela comme quelque chose de nécessaire, d'inévitable, comme s'il était devant une calamité cosmique, un tremblement de terre, l'éruption d'un volcan. Il fallait lutter, il fallait vaincre, il fallait sauver le plus de choses possible ; mais jamais je n'ai vu un seul geste de révolte, je n'ai pas entendu une seule parole de haine, une seule menace inconsidérée, un seul mot hors de propos. Ces hommes libres savaient ; ils avaient largement réfléchi, ils étaient parfaitement préparés à faire ce qu'ils ont accepté comme leur devoir³². »

Le discours de la Chilienne Gabriela Mistral, consul à Nice de février 1939 à mars 1940, déléguée de son pays auprès de l'ICI, est tout autre. Dans une lettre à son amie argentine Victoria Ocampo, datée de 1942, elle livre un témoignage dans lequel elle dénonce une France « pourrie », cette « France aux bras ouverts » qui s'est lancée dans « une chasse au Juif et à l'émigré³³ ».

L'abandon du régime républicain le 10 juin 1940, puis celui de la devise « Liberté, Égalité, Fraternité » viennent en effet ébranler un imaginaire latino-américain de la France pétri de références à la Révolution³⁴, ce passé que Vichy souhaite faire passer. Cette reproduction tirée d'un numéro de la revue *Chile*³⁵ paru en 1928 n'est que l'une des manifestations de la persistance de ce type de représentation.

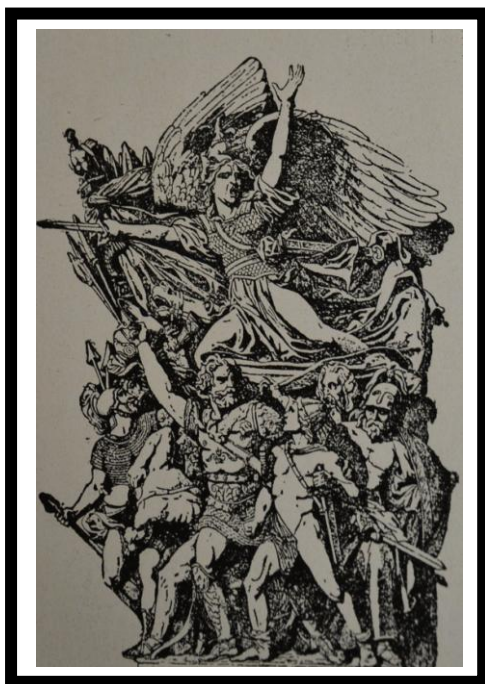
³¹ *Chile*, juillet 1928, n°41, « Francia, la gran República inmortal y civilizadora ».

³² AHI, 542,6, 1045/18392, Cooperação intelectual, Tomo II, (1939-1940).

³³ Lettre de Gabriela Mistral à Victoria Ocampo, Petrópolis, 06/06/1942, reproduite dans *Gabriela Mistral/Victoria Ocampo. Esta América Nuestra. Correspondencia 1926-1956*, Edición, introducción y notas de Elizabet Horan y Doris Meyer, Buenos Aires, Ed. El cuenco del Plata, 2007, p. 125-126.

³⁴ Sur l'impact de la Révolution française et ses représentations en Amérique latine, voir JEANNENEY J.N., MENDELSON J., *L'Amérique latine et la Révolution française*, Paris, La Découverte, 1989 ; Association française des sciences sociales pour l'Amérique latine, *L'Amérique latine face à la Révolution française : l'époque révolutionnaire, adhésions et rejets*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1990 ; *L'Amérique latine face à la révolution française : une modernité de rupture*, Paris, Éditions de l'IHEAL, 1990.

³⁵ Cette revue est publiée, depuis 1925, par le ministère chilien des Relations extérieures.



Source : Revue *Chile*, juillet 1928, año III, vol. 3, n°45, p. 41, « Francia, la gran República inmortal y civilizadora ».

Malgré l'impact négatif d'un régime s'employant à renier l'héritage qui représente, aux yeux des Latino-Américains, la grandeur de la France, on observe chez certains le maintien d'une rhétorique insistant sur l'« immortalité » de la patrie des droits de l'Homme et d'un discours valorisant la « latinité » des nations du sous-continent. Un élément change cependant : la France n'est plus « immortelle » et il incombe à ses admirateurs d'outre-Atlantique de cultiver le souvenir de sa splendeur dans la perspective de jours meilleurs. Le Chilien Francisco Walker Linares, qui préside l'Institut de Culture Franco-Chilien et est à l'origine de la création de la commission chilienne de coopération intellectuelle, s'emploie ainsi à perpétuer le culte de la France telle qu'elle est fantasmée en Amérique latine, la « France de toujours³⁶ », celle que Vichy et l'occupation allemande n'ont pas avilie, et ce par le biais d'un rituel, celui des commémorations du 14 juillet. Nous reproduisons ici un extrait du discours qu'il prononce le 14 juillet 1942 :

« Aujourd'hui plus que jamais, en ce triste 14 juillet, nous avons le devoir de rendre un hommage d'amour et de fidélité à la France qui souffre. Si nous nous étions rapprochés d'elle dans les temps heureux, quand submergés de plaisir spirituel, nous recevions les rayons de sa culture, aujourd'hui, un sentiment de gratitude nous pousse à ne pas l'oublier et à ne pas perdre foi en sa mission éternelle³⁷. »

³⁶ « La Francia de siempre » est le titre d'une conférence prononcée par Francisco Walker Linares, en tant que président de l'Institut Culturel Franco-Chilien, au théâtre municipal de Santiago le 14 juillet 1942. Ce discours est reproduit dans *Boletín bimestral*, avril-sept. 1942, n° 30-31.

³⁷ *Boletín bimestral*, avril-sept. 1942, n°30-31, p. 30.

Plus loin, il ajoute :

« [...] La France ne peut périr, parce que sa ruine signifierait la mort de l'humain dans le monde. La France, au travers de toute son histoire a incarné l'esprit humaniste et les idées universelles³⁸. »

Dans ce premier texte, c'est la vocation universelle de la France qui est donc mise en valeur. L'année suivante, le 14 juillet 1943, c'est surtout sur son rôle de gardienne de la latinité que Francisco Walker Linares insiste :

« L'institut Franco-Chilien de Culture, convaincu de l'immortalité de la pensée française et de son influence bénéfique sur les terres d'Amérique, travaille à sa diffusion dans la mesure de ses moyens ; guidé par une foi inébranlable, il essaie de maintenir le feu sacré, et de démontrer que malgré les événements, l'esprit français ne s'éteint pas, et qu'il est nécessaire qu'il continue à illuminer les nations latines de notre continent qui sont ses filles culturelles³⁹. »

La suite du texte permet d'entrevoir les raisons pour lesquelles la préservation de la latinité constitue un impératif vital pour les nations du sous-continent :

« Le maintien intégral de la culture française présente, pour nous Latino-Américains, un intérêt primordial comme moyen de conservation de la latinité qui a subi de terribles déchirements ces dernières années ; l'Espagne s'est vidée de son sang dans une lutte fratricide ; l'Italie a été victime d'un régime sinistre qui a poignardé sa sœur latine, la France, et cette dernière a reçu le plus terrible des coups et subi la plus effrayante des humiliations. La crise latine est très grave, mais elle n'est pas désespérée ; c'est à notre Amérique ibérique qu'il revient de sauver la latinité, mais pour cela elle doit recourir à l'esprit français, humaniste par excellence, mesuré, harmonieux, fin, qui a représenté pour notre temps ce que la Grèce classique a signifié dans l'Antiquité⁴⁰. »

Cette citation doit être replacée dans les débats identitaires qui traversent le milieu intellectuel latino-américain dans les années 1930-1940. La latinité devient dans cette perspective un « concept opératoire⁴¹ » permettant de penser l'identité de la région, d'une part en assimilant l'héritage culturel et migratoire de l'Europe (l'Espagne et l'Italie sont également mentionnées), d'autre part en se distinguant des États-Unis. Le même Francisco Walker Linares offre par ailleurs une clé pour comprendre cette invocation de la latinité. Dans le discours qu'il prononce en 1941 à La Havane à l'occasion de la Seconde Conférence des commissions nationales américaines, il déclare : « Nous voulons affirmer solennellement devant notre Continent, que la

³⁸ *Ibid.*, p. 31.

³⁹ « Aniversario de Francia », Palabras pronunciadas por don Francisco Walker Linares, Presidente del Instituto Chileno-Francés de Cultura, en la velada del Teatro Municipal de Santiago, del 14 de julio de 1943, organizada por aquel Instituto para conmemorar el aniversario nacional de Francia, *Boletín bimestral*, juillet-sept. 1943, n°35, p. 40-41.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 42.

⁴¹ Sur la latinité de l'Amérique comme concept opératoire, voir MARTINIÈRE G., *Aspects de la coopération franco-brésilienne : transplantation culturelle et stratégie de la modernité*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, Paris Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1982, p. 25-38.

culture a une valeur universelle qui doit être le patrimoine commun de l'humanité [...]»⁴². » Ce faisant, il condamne toute tentation de repli face au conflit mondial et à une Europe qui, une fois de plus, s'entre-déchire. En rappelant ce que l'Amérique latine doit à l'Europe – qu'il réduit à la France, à l'Espagne et à l'Italie –, Francisco Walker Linares œuvre aussi dans le cadre d'une diplomatie culturelle chilienne qui met en avant l'euroanéité de la nation chilienne. Enfin, après avoir rappelé ce qu'a accompli l'OCI et le rôle de la France dans l'institutionnalisation d'une coopération intellectuelle internationale⁴³, il conclut de la sorte : « Le Chili, depuis les premiers moments de son indépendance, a démontré qu'il possédait à un haut degré la notion de la coopération internationale et de l'hospitalité [...]»⁴⁴. » Il pose de cette manière son pays en digne héritier d'une France qu'il s'emploie à magnifier. L'évocation de l'IICI n'est à cet égard pas anodine. Malgré son eurocentrisme, cet organisme a de fait permis, par son caractère international, d'ouvrir la voie à une certaine égalité entre les différentes cultures nationales, permettant à leurs acteurs d'étendre leur auditoire en leur garantissant une place au sein d'une civilisation dont les contours étaient jusqu'au premier conflit mondial ceux d'un Occident qui se limitait à l'Europe et aux États-Unis. La défense et illustration de la « vocation universelle » de la France à laquelle se livre Francisco Walker Linares est sans doute une manifestation sincère de sa francophilie, mais on peut aussi l'analyser à l'aune de la naissante diplomatie chilienne et de ses liens avec l'IICI.

Il conviendrait de replacer les déclarations du Chilien dans une étude plus large et plus approfondie des relations culturelles entre la France et l'Amérique latine, de les confronter aux études menées sur le « sens de la latinité⁴⁵ ». Néanmoins, c'est plus en tant que référence mobilisée par un acteur de la diplomatie culturelle chilienne que ce concept nous intéresse. L'utilisation de l'image d'une culture française présentée comme éternelle et universelle est en effet symptomatique du fait que, malgré la « crise du modèle français », celui-ci demeure opératoire dans le domaine des relations culturelles internationales : s'en réclamer constitue encore, en dépit de la défaite et du régime de Vichy, un gage de visibilité et de légitimité.

⁴² *Boletín bimestral*, n°28, p. 63.

⁴³ *Boletín bimestral*, oct.-déc. 1941, n°28, p. 64 : « Les précurseurs de cette œuvre étaient français » (« fueron franceses los precursores de la obra »).

⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁵ Voir notamment MAURO F., SALMORAL M.L., MINGUET C., *La latinidad y su sentido en América Latina : simposio*, México, Universidad Nacional Autónoma de México, 1986.

Le projet de délocalisation de l'IICI : Sauver l'Europe, préserver l'héritage de la France

L'IICI sert à plusieurs reprises de modèle pour bâtir un organisme semblable en Amérique, et ce dès 1926. Cela appelle deux remarques. La première : assez rapidement, semble-t-il, il est apparu nécessaire, pour un certain nombre d'acteurs, de bâtir une dynamique propre au continent. Ce qui signifie aussi que l'institut parisien ne répondait pas toujours aux aspirations des Latino-Américains. Pourtant, et c'est l'objet de notre deuxième remarque, le fait qu'on ait voulu le copier est révélateur de sa pertinence, tant en ce qui concerne les principes qui ont présidé à sa création que son organisation. Plusieurs facteurs expliquent la volonté de créer un organisme proprement américain. Le rapport entretenu par le sous-continent à l'Europe connaît des inflexions majeures au cours de la période en raison d'un désir croissant d'autonomie vis-à-vis du Vieux continent. Cette dynamique alimente et est alimentée par la conscience de plus en plus aiguë des particularités du continent en termes de culture. Celles-ci sont l'objet d'une fierté grandissante, quand bien même subsistent de nombreux doutes sur la manière de les valoriser. Deux conférences, l'une en 1939, à Santiago du Chili, l'autre en 1941, symbolisent cette oscillation entre les deux rives de l'Atlantique. Nous nous intéresserons ici à la deuxième, qui a lieu à La Havane.

Il revient à la commission chilienne d'organiser la première conférence *américaine* de commissions nationales, reprenant de la sorte le principe des conférences générales des commissions nationales, dont la dernière édition a eu lieu à Paris en 1937. Si les organisateurs de cet événement se défendent de vouloir procéder à une régionalisation de la coopération intellectuelle et réaffirment leur attachement à l'IICI, il n'en reste pas moins que cela constitue un pas vers l'affirmation de la singularité de l'Amérique, de sa capacité à générer des courants qui lui soient propres et, déjà, de sauvegarder l'héritage de la culture européenne, menacée par les hydres du nazisme et du fascisme. C'est à La Havane, en 1941, à la veille de l'attaque de Pearl Harbor, qui conduit à l'entrée en guerre des États-Unis et, à leur suite, de nombreux pays latino-américains, que se joue une étape décisive dans ce processus d'américanisation de la coopération intellectuelle. La seconde conférence américaine de commissions nationales est un moment passionnant où se mêlent les grandes déclarations de principe sur la responsabilité d'une Amérique qui se perçoit comme un phare au milieu des ténèbres ; les angoisses et la stupéfaction devant les horreurs d'une guerre à l'ampleur inégalée ; l'affirmation de la singularité du continent, mais aussi l'attachement, malgré tout, à la mère Europe, dont on veut sauver ce qui est considéré

comme le symbole de son apport à la culture mondiale, à savoir l'IICI ; et enfin, la quasi-fusion du panaméricanisme avec les dynamiques générées par ce dernier en Amérique latine.

Alors que l'IICI est réduit, en 1941, à sa plus simple expression, une initiative surgit qui tente de le transférer en Amérique latine par le biais de la II^e Conférence des commissions nationales américaines qui se réunit à La Havane du 15 au 25 novembre 1941 et à laquelle Henri Bonnet assiste. Cette conférence était prévue depuis celle de Santiago et le contexte international renforce l'idée de sa nécessité. Celui-ci est marqué par le déclenchement de la guerre en Europe, par la défaite française et par la fermeture de l'IICI. Pour un certain nombre d'acteurs latino-américains de la coopération intellectuelle, il revient aux commissions nationales américaines de ne pas se laisser abattre par de telles circonstances et de tout mettre en œuvre pour perpétuer la dynamique mise en place par l'Institut. Ainsi peut-on lire dans le *Boletín bimestral*⁴⁶ de 1940 :

« Il est fort possible que le désarroi qui domine en Europe ait balayé les commissions de coopération intellectuelle qui y existaient, et dont l'œuvre commençait à être connue et estimée dans tous les milieux culturels. Depuis le commencement de la guerre, nous avons perdu le contact avec elles, et ensuite, avec l'occupation de Paris, l'Institut International qui leur servait de centre de coordination a disparu. La nécessité de maintenir cette œuvre, dans laquelle nous avons placé notre foi, et dont il serait vain de signaler une nouvelle fois les projections, entraînent les commissions américaines à tenir une conférence, réalisée en novembre à La Havane⁴⁷. »

Selon Cosme de la Torriente, juriste et homme politique cubain ayant participé à l'organisation de cette conférence, le principal résultat de cette dernière concerne le projet de délocalisation de l'IICI en Amérique :

« [...] De tout ce qu'a décidé la Conférence de La Havane, selon l'avis de plusieurs personnes qui y participèrent, rien ne revêtit autant d'importance sur le plan des réalisations pratiques et décisives que les accords quant à la possibilité d'établir en Amérique un Centre International de Coopération Intellectuelle⁴⁸. »

Une commission spéciale est formée, composée de sept personnes, dont Miguel Osório de Almeida – désigné comme président dudit comité –, Alfonso Reyes (Mexique) et Francisco Walker Linares (Chili). Cette commission avait quatre conseillers techniques, parmi lesquels figurait Henri Bonnet. De quoi s'agit-il exactement ? Miguel Osório de Almeida l'explique en 1945 au nouveau directeur de l'IICI, Jean-Jacques Mayoux :

« La Conférence de La Havane avait décidé d'offrir l'hospitalité dans un des pays d'Amérique à l'Institut de Paris ou à son Secrétariat, et, si cette résolution n'était pas réalisable, d'organiser un Centre International Provisoire, situé sur le Continent Américain. Ce Centre assumerait, pour la durée de la

⁴⁶ Ce *Boletín bimestral* est une publication de la commission chilienne de coopération intellectuelle.

⁴⁷ *Boletín bimestral*, año V, n°28, oct.-déc. 1940, p. 6.

⁴⁸ TORRIENTE C. (de la), *Cooperación intelectual*, Texto de una conferencia pronunciada el 16 de diciembre de 1941, La Habana, 1941, p. 29.

guerre et dans les limites possibles les fonctions de l'Institut de Paris. La Commission des Sept fut chargée d'étudier l'organisation de ce Centre International⁴⁹. »

L'État qui accepterait d'accueillir l'Institut sur son territoire serait tenu de lui fournir un siège et les moyens nécessaires à sa survie. La conférence recommande aussi aux gouvernements américains qui contribuaient au budget de la SdN « d'affecter une partie de leurs contributions à l'Institut, comme ils le font pour le Bureau International du Travail et les autres services de la SdN établis au Canada ou aux États-Unis⁵⁰ ». L'attaque de Pearl Harbor relègue cependant au second plan les questions de coopération intellectuelle et il faut attendre 1943 pour que le projet d'Institut soit à nouveau débattu.

La tenue d'une conférence des commissions nationales – alors même que l'IICI a cessé de fonctionner – et le projet de délocalisation de ce dernier en Amérique sont révélateurs du poids accru des États latino-américains dans l'OCI, de leur volonté d'être des acteurs à part entière de la coopération intellectuelle et de leur intérêt pour l'IICI. Elle confirme aussi le rôle décisif des grandes fondations américaines, qui proposent de financer en partie le projet. Elle paraît aussi annoncer les difficultés de la France : Paris n'apparaît plus comme le centre évident de la vie intellectuelle mondiale ; l'inactivité de l'Institut pendant la guerre, la tentative de conciliation avec l'Allemagne à Wiesbaden⁵¹ ont par ailleurs terni l'image de l'organisme parisien, même si, dans sa lettre à Mayoux, Osório de Almeida précise que le Centre provisoire n'a « plus de raison d'être » dès lors que l'Institut reprend son activité, qu'il « reconnaît à l'Institut de Paris son rôle de premier plan dans l'ensemble de l'organisation et il laisse claire sa position de simple suppléant provisoire de l'Institut⁵² ». Si la Seconde Guerre mondiale semble porter un coup fatal à une influence française déjà sur le déclin, comme l'affirme Denis Rolland, elle est également l'occasion, pour certains intellectuels latino-américains, de réaffirmer leur attachement à la France. Outre Miguel Osório de Almeida, auteur d'une lettre aux intellectuels du monde entier dans laquelle il appelle à entrer en guerre aux côtés de ce pays, on trouve d'autres manifestations prouvant que le capital intellectuel français en Amérique latine existe encore. Le rôle majeur de la France dans la création et le fonctionnement de l'IICI n'est pas oublié. Ainsi le Chilien Francisco Walker Linares prononce-t-il, dès 1940, un discours où il déclare que

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ Voir RENOLLET J.J., *op. cit.*, p. 158.

⁵¹ *Ibid.*, 151-158.

⁵² *Ibid.*

« La France fut dans cette affaire [la création de l'IICI] fidèle à sa tradition humaniste, et Paris, centre mondial de la libre expression de la pensée, devait être sans doute la ville qui convenait pour héberger un tel organisme qui s'accordait avec l'âme lumineuse d'une métropole aimable et accueillante⁵³. »

Il réitère en 1943, écrivant que « [...] de cette manière, Paris devenait le siège de la coopération intellectuelle internationale, en harmonie avec la tradition de la Ville-Lumière⁵⁴ ». Cette conviction s'accompagne de l'espoir que la France recouvre rapidement la paix : « Nous espérons que son esprit immortel brille de nouveau rapidement, tant la France et Paris sont nécessaires pour la vie culturelle du monde et particulièrement de l'Amérique latine⁵⁵ ». Il incombe par conséquent au sous-continent, redevable à la France en particulier, et à l'Europe en général, d'une grande partie de leur héritage culturel et intellectuel, de relever le défi de sauvegarder, de l'autre côté de l'Atlantique, la culture européenne. De cela, Francisco Walker Linares en est convaincu dès 1940 :

« La guerre a brusquement paralysé le travail admirable de communauté spirituelle qui depuis Paris et Genève se réalisait dans le monde de la coopération internationale ; mais l'effort fructueux de tant d'années ne peut se perdre ; c'est l'Amérique qui va le conserver ; elle qui est la fille spirituelle de la Vieille Europe, aujourd'hui déchirée, a la mission de conserver pour l'humanité le dépôt sacré de la culture. [...] L'écrivain français Duhamel, prévoyant ce destin de l'Amérique, avait déjà dit il y a quelques années 'si l'esprit de la civilisation se trouvait un jour arraché à son Europe natale, nous savons qu'il trouverait dans le Nouveau Monde ses refuges, ses temples, ses laboratoires. Nous croyons avoir l'assurance qu'au moins de ce côté du globe, le feu sacré sera entretenu, honoré et protégé contre les tempêtes'. Nous travaillons pour que l'Amérique unie, spirituellement fédérée, puisse dire à la Mère Europe, quand viendra le jour béni du retour de la paix, que nous lui offrons, plus riche encore qu'avant, le trésor de civilisation qu'elle lui avait légué⁵⁶. »

Il ne s'agit donc pas seulement de préserver la culture européenne, mais de la rendre « plus riche », de l'« américaniser », d'une certaine manière. En tout cas c'est ce que l'on comprend à la lecture de cet extrait d'un discours prononcé par Juvenal Hernández, recteur de l'Université du Chili et président de la commission chilienne de coopération intellectuelle, toujours en 1940 : « Ce qui dans le Vieux Monde fut culture des idées, dans la terre découverte par Colon se transformera en culture des sentiments ; la fleur de beauté cultivée par l'Occident fut chez nous doctrine de dignité humaine⁵⁷. » Le projet de délocalisation de l'IICI en Amérique est le signe que cette dernière ne refuse pas sa mission.

⁵³ HERNÁNDEZ J., WALKER LINARES F., *La Cooperación intelectual. Sus antecedentes, su fundación en Chile, su acción*, Santiago, Ediciones de las prensas de la Universidad de Chile, 1940, p. 16, Discours prononcé par Francisco Walker Linares, le 29/08/1940 à l'occasion de la commémoration du 10^{ème} anniversaire de la fondation de la Commission chilienne de coopération intellectuelle.

⁵⁴ WALKER LINARES F., *Cooperación intelectual*, Santiago, Publicaciones de la comisión chilena de cooperación intelectual, 1943, p. 6.

⁵⁵ HERNANDEZ J., WALKER LINARES F., *La Cooperación intelectual*, op. cit., p. 16.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 18.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 9.

Que reste-t-il de cette initiative à la fin de la guerre ? La loyauté affirmée par ces intellectuels latino-américains vis-à-vis de l'IIIC et de la France, les deux se confondant dans leurs discours et sous leur plume, résiste-t-elle à la configuration d'un ordre mondial où les États-Unis sont désormais une super-puissance ?

Épilogue : l'appui des Latino-Américains à la France lors de la création de l'UNESCO

Malgré la circulaire envoyée en septembre 1939 à toutes les commissions nationales pour les informer qu'il poursuivrait ses activités pendant la guerre, l'Institut doit fermer ses portes. Ses responsables n'ayant pas prévu l'évacuation dans un autre pays, il est directement touché par la défaite de la France et l'occupation allemande, pendant laquelle il entre en sommeil.

Henri Bonnet, qui part aux États-Unis et rallie la France Libre le 19 juin 1940, avait auparavant pris soin de déléguer la gestion de l'IICI à un Comité intérieur, formé du Brésilien Dominique Braga, de l'Espagnol Establier, du Hongrois Lajti et des Français Weiss et Ristorcelli. Après un séjour forcé à La Baule, puis à Bordeaux, les fonctionnaires de l'Institut rentrent à Paris et trouvent les bureaux occupés par l'armée allemande. Lajti entame alors des négociations pour obtenir sa réouverture. L'Allemagne, qui souhaite récupérer ce bel outil de propagande, pose comme condition le détachement de l'IICI de la SdN, et Laval, qui souhaite un assouplissement des conditions de l'armistice, accepte le principe d'un entretien à ce sujet. Celui-ci se déroule à Wiesbaden les 27 et 28 septembre 1940. Il ne connaît cependant aucun prolongement : suite au renvoi de Laval en décembre 1940, l'Allemagne se retire de toute négociation et un fonctionnaire du Quai d'Orsay qui avait assisté à l'entretien fait le nécessaire pour « enterrer l'affaire », évitant ainsi la mainmise de l'Allemagne sur l'Institut. En 1941, les fonctionnaires de l'Institut sont informés du non-renouvellement de leur contrat et son activité réduite à sa plus simple expression ; seuls Lajti et Ristorcelli sont maintenus à leur poste et font acte de présence, en « essayant de conserver fidèlement le patrimoine de l'Institut en attendant le jour où nous pourrions le remettre dans les mains de sa direction légalement nommée⁵⁸ ». C'est donc l'attentisme qui prédomine, attitude qui a certes permis de sauvegarder matériellement l'Institut, mais qui, selon les termes de Jean-Jacques Renoliet est « porteuse d'une dégradation de l'image de l'IICI, qui perd son âme à mettre en berne ses principes fondateurs que sont la défense de l'intelligence et la promotion de la coopération internationale pacifique⁵⁹ ».

Londres, centre européen de la résistance au nazisme et refuge des gouvernements en exil, joue en effet désormais le premier rôle ; c'est dans la capitale anglaise que se tient à partir de novembre 1942 la Conférence des Ministres Alliés de l'Éducation. Ce n'est qu'en 1943 que les

⁵⁸ Cité par RENOLIET J.J., *op. cit.*, p. 156.

⁵⁹ *Ibid.*

délégués français mandatés par le Comité Français de Libération Nationale sont considérés comme les représentants d'un gouvernement⁶⁰. Si l'initiative anglaise s'apparente à celle qui a conduit à la création de l'OCI en 1921, le contexte est totalement différent : l'influence française, malgré l'action du général de Gaulle, est considérablement amoindrie, et ce sont les idées, les intérêts du monde anglo-saxon, appuyés par l'immense poids politique et financier des États-Unis, qui triomphent en matière de coopération intellectuelle. En outre, le caractère élitiste et apolitique de l'IICI ne semble pas adapté à l'ampleur du défi posé par la Seconde Guerre mondiale. Jean-Jacques Renoliet cite notamment un rapport français dans lequel sont mis en avant les deux points qui fragilisent considérablement la position de l'Institut :

« 1) les Gouvernements étrangers n'ont eu jusqu'à présent aucune nouvelle de l'Institut et ignorent s'il peut ou compte reprendre ses activités ; 2) l'Institut leur paraît s'être dans le passé borné à développer une coopération entre un nombre restreint d' intellectuels⁶¹. »

Il s'agit donc pour l'Institut, et pour le Comité Français de Libération Nationale, de faire mentir ce double constat.

Dès janvier 1943, René Cassin, commissaire à l'Instruction publique du Comité Français de Libération Nationale, insiste pour que « l'expérience de l'IICI soit examinée avec soin et prise en considération⁶² ». Par ailleurs, Henri Bonnet établit, dès la fin 1944, un « Projet d'organisation provisoire de l'Institut », visant à le réorganiser afin qu'il corresponde mieux à la nouvelle donne. Parallèlement, les responsables de l'Institut, qui rouvre ses portes en janvier 1945, cherchent l'appui du gouvernement français, notamment financier. S'ils n'obtiennent pas la somme demandée – 22 millions de francs⁶³ – du moins sont-ils assurés de la volonté du Quai d'Orsay de ne pas renoncer à l'Institut : un mémorandum, daté d'avril 1945, et destiné à la délégation française à la conférence de San Francisco « confirme dans sa mission l'IICI » et pointe la nécessité d'une « nouvelle structure qui l'intègre dans les mécanismes internationaux du monde nouveau⁶⁴ ». Dans le même temps une campagne effrénée est menée en vue d'obtenir des soutiens et de peser face aux projets anglo-américains. Jean-Jacques Mayoux, nouveau directeur de l'Institut, adresse ainsi un certain nombre de télégrammes aux présidents des commissions nationales de coopération intellectuelle pour annoncer la réouverture de l'Institut. En Amérique

⁶⁰ *Ibid.*, p. 159.

⁶¹ *Ibid.*

⁶² *Ibid.*, p. 160.

⁶³ *Ibid.*, p. 164.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 165.

latine, Miguel Osório de Almeida reçoit ainsi un télégramme le 03 avril 1945⁶⁵, Juvenal Hernández le 29 mars⁶⁶. Outre l'annonce de la reprise des activités de l'Institut, Jean-Jacques Mayoux sollicite dans ces courriers l'appui des délégués chiliens⁶⁷ et brésiliens à la Conférence de San Francisco. Les réponses chilienne et brésilienne sont plutôt positives : Miguel Osório de Almeida⁶⁸, comme Juvenal Hernández, Amanda Labarca et Francisco Walker Linares⁶⁹ déclarent leur soutien aux initiatives françaises, ou tout au moins se réjouissent de la réouverture de l'Institut.

Des lettres sont envoyées aux commissions nationales pour annoncer la réouverture de l'Institut et rétablir les liens avec les gouvernements. C'est pourquoi est sollicitée la nomination de nouveaux délégués d'État. C'est dans cette lignée que Massoulier, chef de la section Information, entre en contact avec l'Institut Français des Hautes Études Brésiliennes⁷⁰. Ces diverses démarches visent à reconstituer au plus vite l'organisation de l'Institut qui doit prouver son efficacité et à en faire un interlocuteur incontournable.

S'il est question de l'IICI pendant la Conférence de San Francisco, ce n'est qu'en tant qu'institution spécialisée dans l'étude des problèmes de coopération intellectuelle. Le seul point marqué par la France, à l'instigation d'Henri Bonnet et avec l'appui des pays d'Amérique latine, est l'adoption d'une résolution soulignant que la coopération intellectuelle est un facteur décisif pour la paix. Cette résolution doit déboucher sur la convocation d'une Conférence générale chargée d'élaborer les statuts d'une nouvelle organisation internationale de coopération intellectuelle. Dans cette perspective, le gouvernement français et les représentants de l'Institut élaborent un contre-projet qui suppose son maintien et lui assigne le rôle de secrétariat de la future organisation dépendant de l'ONU. Ce projet est largement diffusé auprès des commissions nationales afin d'obtenir leur appui ; ainsi Osório de Almeida le juge-t-il « très satisfaisant⁷¹ ».

Malgré tous ces efforts, la délégation française à la Conférence de Londres de novembre 1945 déclare qu'elle n'a pas l'intention de proposer le maintien de l'IICI, consciente que le

⁶⁵ AUN, A III 14.

⁶⁶ AUN, A III 46.

⁶⁷ AUN, A III 46, 26/07/1945, Télégramme de Jean-Jacques Mayoux à Juvenal Hernández.

⁶⁸ AUN, A III 14, 10/04/1945 : « Délégation brésilienne conférence San Francisco appuiera Institut Paris et son œuvre de coopération. Sentiments dévoués ».

⁶⁹ AUN, A III 46, avril 1945, Réponse au télégramme de Jean-Jacques Mayoux daté du 29/03/1945, et signée par Juvenal Hernández, Amanda Labarca et Francisco Walker Linares : « Commission chilienne se réjouit reprise activités Institut. Disposée travailler activement à œuvre de collaboration culturelle. ». Dans un courrier daté du 12 août 1945, Francisco Walker Linares réitère le soutien chilien à l'Institut : « Comme nous vous l'avons fait savoir, notre Commission est disposée à continuer à collaborer activement avec votre Institut, en faveur de la Société des Esprits. » (AUN, A III 46).

⁷⁰ AUN, A XI 23, 23/11/1945.

⁷¹ *Ibid.*

rapport de forces ne joue pas en sa faveur et désireuse d'obtenir une place de choix pour la France dans la nouvelle organisation. Cette démarche est payante puisque la conférence décide que Paris hébergera l'UNESCO, alors même que Londres partait favorite en raison de sa résistance héroïque pendant la guerre. Qu'est-ce qui a fait pencher la balance du côté français ? D'après Jean-Jacques Renoliet, « l'habileté de la délégation française, le passé de l'ICCI et l'attrait de Paris sur les intellectuels latino-américains⁷² ». Jean-Jacques Mayoux en est d'ailleurs pleinement conscient lorsqu'il écrit, en septembre 1945, dans une lettre de remerciements à Francisco Walker Linares :

« Quant à l'Institut, il a eu ses défauts [...] mais je crois vraiment que sa pire infortune a été le manque de soutien international, sauf peut-être en ce qui concerne vos Républiques Américaines. Espérons que cette fois elles réussiront à entraîner l'assentiment général [...] »⁷³.

Conclusion

Dans un contexte où la géopolitique internationale impose ses lignes de clivage et exige de chacun le choix d'un camp, on constate néanmoins, dans ces moments, la force de certains attachements « universels », souvent nés d'une immersion intense dans les réseaux d'échanges et de circulation. L'ICCI a, à cet égard, été un opérateur important, en particulier entre la France et les intellectuels latino-américains. À travers les réseaux et les pratiques qu'il a contribué à faire naître, cet organisme à vocation internationale a été le cadre d'une reconfiguration des relations France-Amérique latine dans le domaine intellectuel, un outil de prestige dont le gouvernement français, à l'origine de sa création, n'a pas été le seul à s'emparer. Nous avons en outre démontré qu'il a constitué une voie grâce à laquelle la présence culturelle française dans la région a pu trouver un rempart face à la double rupture représentée par la défaite de 1940 d'une part et le régime de Vichy d'autre part. Celle-ci opère comme un catalyseur d'un processus amorcé dès les lendemains de la Première Guerre mondiale et qui a consisté en une redéfinition des liens du

⁷² *Ibid.*, p. 175. On peut à cet égard mentionner un courrier adressé par Francisco Walker Linares à l'Institut, dans lequel il déclare : « Nous voulons que Paris soit toujours le siège de l'Organisation de Coopération Intellectuelle internationale ; nous avons exprimé notre opinion à plusieurs reprises, l'ayant communiqué au Ministère des Affaires Étrangères, et nous croyons savoir que le gouvernement chilien a la même opinion. Nous faisons des démarches pour que la délégation chilienne à la Conférence de Culture de Londres comprenne des membres de notre Commission. [...] À l'occasion de la visite au Chili de la Mission extraordinaire française, présidée par le Professeur Pasteur Valéry-Radot, j'ai déclaré publiquement dans un discours, que notre Commission tient absolument à ce que Paris soit le centre de la Coopération intellectuelle, et dans le même sens je vous ai envoyé un message oral par l'intermédiaire du Professeur Ronze de la dite Mission. » (AUN, A III 46, Santiago, 12/08/1945, Lettre de Francisco Walker Linares).

⁷³ AUN, A III 46, Paris, 13/09/1945, Lettre de Jean-Jacques Mayoux à Francisco Walker Linares.

sous-continent avec la « Mère Europe » au sein de débats identitaires où il s'agissait de conjuguer l'héritage européen avec les particularités de l'Amérique latine. Dans ce cadre, la France cesse d'être un modèle indépassable, le guide sur le chemin de la modernité. Elle demeure néanmoins une référence incontournable, une caution indispensable, du moins jusqu'en 1945. Étudier les relations, en particulier culturelles et intellectuelles, entre la France et cette partie du monde, ne peut, de notre point de vue, faire l'économie d'une approche plus large qui les replace dans la perspective des liens qui unissent l'Amérique latine à l'Europe.

Peut-on parler, au terme de cette analyse, d'une « inversion des termes de l'échanges⁷⁴ », d'un changement de paradigme dans l'« Euro-Amérique⁷⁵ » ? Les relations Europe occidentale-Amérique latine, autrement dit, sont-elles totalement bouleversées entre la fin de la Première Guerre mondiale et 1945 ? Le fait d'envisager la délocalisation de l'Institut International de Coopération Intellectuelle à La Havane consacre-t-il un renversement de positions entre ces deux espaces ?

Étudier aujourd'hui cet « espace culturel commun formé par l'Europe occidentale et l'Amérique latine de part et d'autre de l'Atlantique⁷⁶ » demande en effet désormais de « prendre au sérieux le postulat d'une Amérique latine susceptible d'avoir produit et de produire toujours ses propres modèles⁷⁷ », mais aussi de considérer la place et le rôle des États-Unis. Notre recherche montre que si les circulations entre l'Europe et l'Amérique latine existent toujours pendant notre période, en dépit des déceptions que suscite le Vieux Monde, elles cohabitent avec d'autres circulations, internes à la région et non moins importantes pour comprendre la réalité latino-américaine. Ces échanges, par ailleurs, dépassent le cadre des relations bilatérales, notamment grâce aux organisations multilatérales que sont l'IICI et l'Union Panaméricaine.

L'idée que le continent américain se devait d'être à l'avant-garde de la civilisation puisque l'Europe avait abandonné ce rôle dans les tranchées de la guerre de 14-18 traverse toute la période allant de 1918 à 1945. En 1925, José Vasconcelos publiait *La raza cósmica*, ouvrage où s'exprime la confiance dans l'Amérique qui, par le métissage qui la caractérise, constitue la

⁷⁴ COMPAGNON O., « L'inversion des termes d'un échange culturel. Regards croisés sur les catholicismes français et latino-américain dans les années 1960 et 1970 », in A. DULPHY, R. FRANK, M.-A. MATARD-BONUCCI, P. ORY (dir.), *Les relations culturelles internationales au XXe siècle. De la diplomatie culturelle à l'acculturation*, Bruxelles, Éd. Peter Lang, 2010, p. 647-656.

⁷⁵ Terme employé par François-Xavier Guerra dans « L'Euro-Amérique : constitution et perceptions d'un espace culturel commun », in *Les civilisations dans le regard de l'autre*, actes du colloque international des 13 et 14 décembre 2001, Paris, Unesco, 2002, p. 183-192.

⁷⁶ COMPAGNON O., « L'Euro-Amérique en question. », *Nuevo Mundo Mundos Nuevos, Debates*, Mis en ligne le 03 février 2009, consulté le 07 novembre 2012. (<http://nuevomundo.revues.org/54783>).

⁷⁷ *Ibid.*

synthèse de toutes les races et de toutes les cultures, ouvrant ainsi la voie vers un nouvel idéal universel. Cela remet-il en cause la valeur épistémologique de la notion d’Euro-Amérique ? Il nous semble plus pertinent de parler, plutôt que d’un profond changement, d’un renouvellement du paradigme. De fait, les « codes culturels communs » évoqués par Guerra sont toujours là, continuent de faire sens de part et d’autre de l’Atlantique, comme le montrent les débats qui ont eu lieu à Santiago en 1939 ou à La Havane en 1941. La dichotomie Ancien/Nouveau Monde ne cesse par exemple de sous-tendre les discours des uns et des autres ; l’Amérique, continent de l’espoir, promesse d’un avenir meilleur, est plus que jamais valable dans le contexte des années 1930-1940. Alfonso Reyes déclare ainsi :

« Notre Amérique doit vivre comme si elle se préparait toujours à réaliser le rêve que sa découverte fit naître chez les penseurs de l’Europe : le rêve de l’Utopie, de la république heureuse, qui prêtait aux pages de Montaigne une chaleur si singulière quand il se penchait sur le Brésil, pour en contempler les surprises et les merveilles⁷⁸. »

⁷⁸ Exposé d’Alfonso Reyes, *Entretiens Europe Amérique latine, Buenos Aires, septembre 1936*, Paris, Institut International de Coopération Intellectuelle, 1936, p. 17.